

VOUS AVEZ DES PROJETS DANS LE SITE CLASSÉ OU LE SITE INSCRIT DU VÉZELIEN ?

L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE
ET L'INSPECTEUR DES SITES PEUVENT VOUS
CONSEILLER.

PROCHAINES PERMANENCES en 2020 :

30 janvier

20 février

26 mars

23 avril

sur rendez vous : mairie de Saint Père
tel : 03 86 33 26 62

**Merci de vous munir de tous éléments facilitant la
compréhension de votre projet : plans, photos, devis etc**